COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 26 Février 2024

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, NICOLAS

Excusé : M. RANC

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2 :

Le match **N° 26501584 : PLAN D'ORGON / BOLLENE RCB** du 10/03 est avancé au Samedi 09/03 à 19h00.

Le match **N° 26501572 : ORANGE FC / MONTFAVET 2** prévu le 03/03 est reporté au Mercredi 13/03 à 20h00 (Stade Clapier)

D3 :

Les matchs **N° 26502057 : LAPALUD / RASTEAU** du 03/03, **N° 26502082 : LAPALUD / VELLERON** du 24/03, **N° 26502069 LAPALUD / DENTELLES** du 10/03 se joueront à 16H.

D4 :

Le match **N° 26504790 : LE THOR / ST REMY** du 03/03 se jouera à 13h00.

Le match **N° 26504789 : BARTHELASSE / GRAVESON** non joué le 25/02 se jouera le 03/03 à 13h00.

Match **ST REMY / AVIGNON OUEST** du 17/03 : Report refuse

Amende pour feuille de match non parvenu :

Match **N° 26505053 : BC ISLE 2 / CALAVON 2** du 18/02

SECTEUR COUPE

COUPE ULYSSE FABRE :

Le match **N° 27964198 : ORANGE / ST DIDIER PERNES** devra se jouer le 6/03 à 20h00

secretariat@grandvaucluse.fff.fr
1279, Rte de Bel Air - 84144 Montfavet Cedex
04.90.80.63.00

Le match **N° 27964204 : AUTRE PROVENCE / MONTFAVET** se jouera le 03/03 à 15h00.

Le match **N° 27964200 : CAMARET / CARPENTRAS** devra se jouer en semaine avant le 10/03. A défaut le match sera inversé.